ROYAUME DU CAMBODGE

APERÇU RELIGIEUX

LE BOUDDHISME AU CAMBODGE



MINISTERE DE L'INFORMATION
PHNOM-PENH
2504 — 1962

APERÇU RELIGIEUX

LE BOUDDHISME
AU
CAMBODGE

« Au monde enveloppé dans les ténèbres de l'ignorance, je donnerai le beau rayon de la meilleure science.
Je le délivrerai de la vieillesse, de la mort et de toute douleur».

Samyutta Nikaya V. 448.

Sa Majesté La Reine
Protectrice de la Religion.

ERRATA

Page :	*ligne :*	*lire :*
13	*8 ème*	qui s'ajoutent aux précédents :
15	*dernière*	(voir page 29).
19	*24 ème*	Ils s'en distinguent aussi
21	*21 —*	Ils consacrent leur temps
	23 —	S'ils sont qualifiés
23	*18 —*	à cet office.
29	*dernière*	(voir page 15).
33	*3 ème*	comptait 9 classes
	7 —	Elles furent créées
35	*10 —*	créée en
	32 —	"hôpital Préah Kossamak"
36	*légende*	"Hôpital Préah Kossamak"
42	*10 ème*	lieux de culte
	12 —	— d° —
44	*légende*	sanctuaire du Phnom Daun Penh
45	*22 —*	, voir p. 23).
	26 —	, ont introduit

PREFACE.

Un aperçu religieux concernant le Royaume du Cambodge ne peut être essentiellement qu'un aperçu sur le "Bouddhisme au Cambodge". Avant un bref rappel des origines, et de la doctrine, il convient, à propos du Bouddhisme contemporain, de souligner la part du Prince chef de l'Etat et celle du Sangkum dans son actuel développement. Tel est l'objet de cette préface.

Pour s'y être épanoui et y avoir porté ses meilleurs fruits qui sont attachement du peuple à sa religion et pratique des vertus qu'elle enseigne, le Bouddhisme, religion de paix et de tolérance, a certainement trouvé dans l'âme des Khmers une terre d'élection.

En l'inscrivant comme religion d'Etat dans la Constitution qu'Il octroya à la Nation, S. M. Norodom Sihanouk Varman continua une tradition établie sept siècles auparavant par un autre grand roi, Jayavarman VII.

Protecteur de la Religion en tant que Roi, le Prince Sihanouk, le reste encore après être descendu des hauteurs dorées du Trône pour devenir Samdech Sahachivin le Premier compagnon du Sangkum Reastr Niyum, la Communauté socialiste populaire.

Ralliant, après lui avoir rendu son indépendance, le pays divisé dans ses élites, le Prince réalisa dans le Sangkum l'unité fondée sur la Nation, la Religion, le Trône.

Pour affermir ces bases il importait de redonner à la seconde un nouveau lustre, une nouvelle dignité. A l'âge de l'atome et des voyages interplanétaires il convenait, avant tout, d'allier, en de modernes amphithéâtres, l'antique doctrine du Maître aux nouvelles connaissances, afin de faire avancer le Sangha dans la Science qui est Une et qui est aussi Vérité.

Le Sangkum et son fondateur apportèrent sans cesse à la Communauté religieuse bouddhique toute l'assistance qui lui était nécessaire pour accomplir sa mission de guide spirituel de la Nation. Mais ils se sont tout particulièrement appliqués, en créant une université bouddhique, à doter cette communauté du centre d'études supérieures qui lui faisait défaut. Ils se sont en outre efforcés, en réorganisant l'enseignement secondaire et l'enseignement primaire bouddhiques, d'améliorer et de développer ces deux cycles de disciplines.

Du lycée et de l'Université bouddhiques peuvent donc sortir maintenant des professeurs et des maîtres parfaitement qualifiés pour former les novices, dans les écoles bouddhiques, ou pour instruire les jeunes écoliers laïques dans les écoles de monastères dépendant de l'Education nationale.

En outre, grâce au Sangkum et à son chef, agissant en union avec Sa Majesté la Reine première protectrice de la Religion, le peuple cambodgien a, pour le guider dans la voie de la Délivrance, des moines qui peuvent joindre à leurs vertus, l'étendue de leur savoir et la sûreté de leur enseignement.



SOMMAIRE

BIBLIOGRAPHIE.

Adhémar LECLERE — *Le Bouddhisme au Cambodge*. Paris, Leroux *1899*.

Yœurn CHŒUM — *Le rôle du Bouddhisme dans la vie sociale du Cambodge*. Revue illustrée khmère, Phnom Penh, no, 3 juillet 1953, pp. 40-43.

Madeleine GITEAU — *Histoire du Cambodge*. Paris, Didier, 1957.

Vénérable PANG KHAT — *Le Bouddhisme au Cambodge*. "Présence du Bouddhisme", "France-Asie", Saigon, no 153-157, février-juin 1959, pp. 841-852.

Pierre FABRICIUS — *Prolégomènes à l'histoire khmère*. "France-Asie", Tokyo, no 164, novembre-décembre 1960, pp. 1451 à 1472.

Editions de l'Institut bouddhique de Phnom Penh :

Le Cambodge célèbre l'an 2500 de l'ère bouddhique. 1957, (français-anglais).

Buddhism in Cambodia (Published by ministry of religious affairs), (1961). (khmer-anglais).

Un centre d'études bouddhiques au Cambodge. 1961, (khmer-français-anglais).

L'enseignement du buddhisme au Cambodge. 1961, (khmer-français).

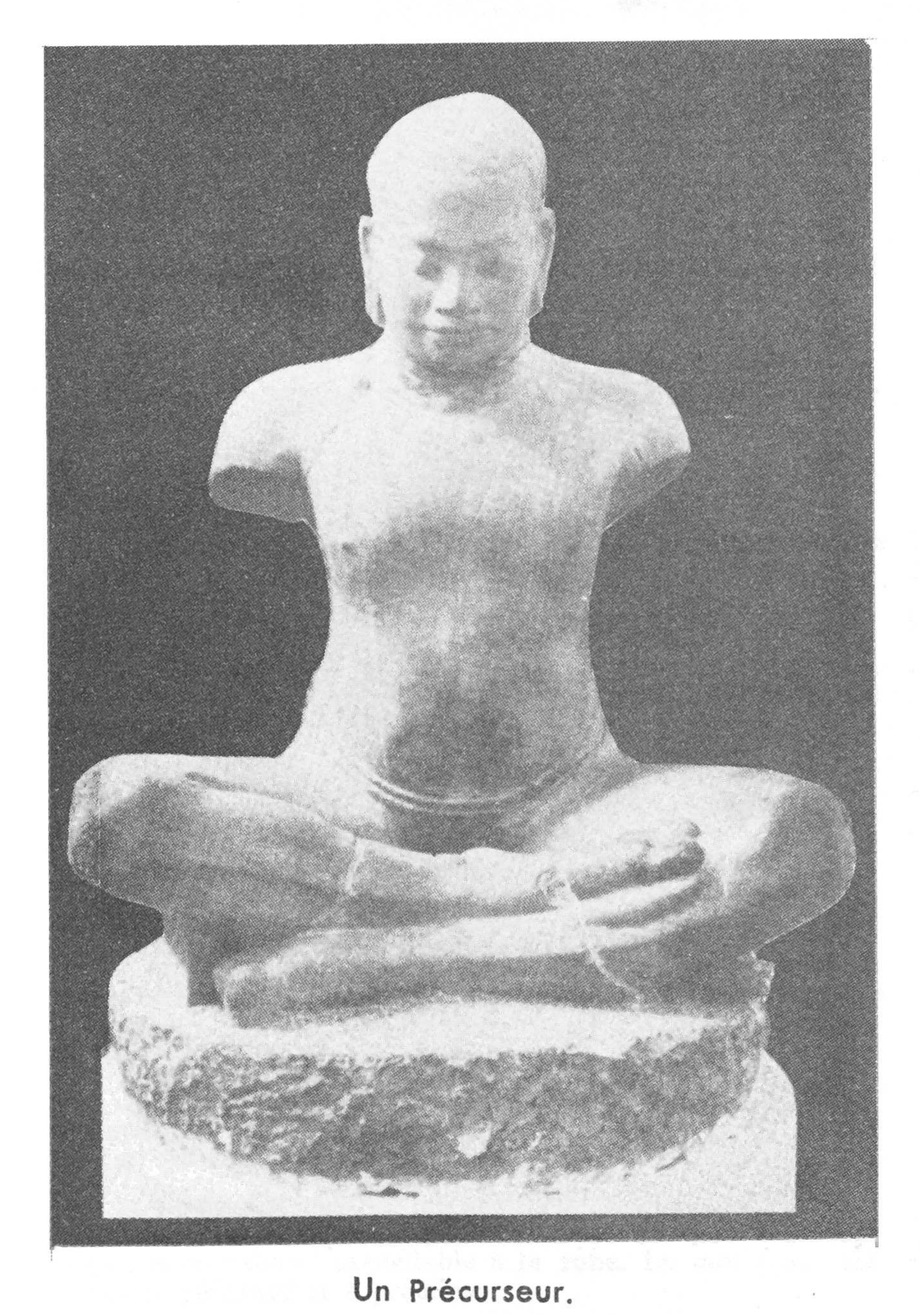
l'Université bouddhique Préah Sihanouk Raj. 1961, (khmer-français-anglais).

Association of Mitt Buddhika Vidyàlay. 1961, (khmer-anglais).

The brief story of the Buddhist Hospital Association of Samdech Preah Mahaksatriyani. 1961, (khmer-anglais).



Moine parmi ses frères du Sangha,
Sa Majesté Norodom Sihanouk Varman,
aujourd'hui le Prince Sihanouk
Chef de l'Etat du Cambodge,
Protecteur de la Religion.



Un Précurseur.

Le grand roi JAYAVARMAN VII.
(1281 - 1318?)

LE BOUDDHISME AU CAMBODGE.

Remarques préliminaires touchant quelques termes du vocabulaire religieux.

— Le **Bouddha**, Preah Puth (prononcer Pra Pout) en khmer, est le Clairvoyant, celui qui a la parfaite Connaissance de la Vérité.

— Le **Dhamma**, Préah Thomm en khmer, est la Loi du Bouddha.

— Le **Sangha**, Preah Sangh, est la communauté des religieux à l'exclusion des laïques.

— Le **Vinaya** est la discipline monastique.

— Les **bhikkhu** (prononcer pikkoḥ) sont les moines au sens occidental du terme, le mot bonzes est impropre de même que celui de prêtres.

— Le **wat** (ouat) est le monastère.

— Le **preah vihear** (vihir) est le temple ou mieux encore le sanctuaire.

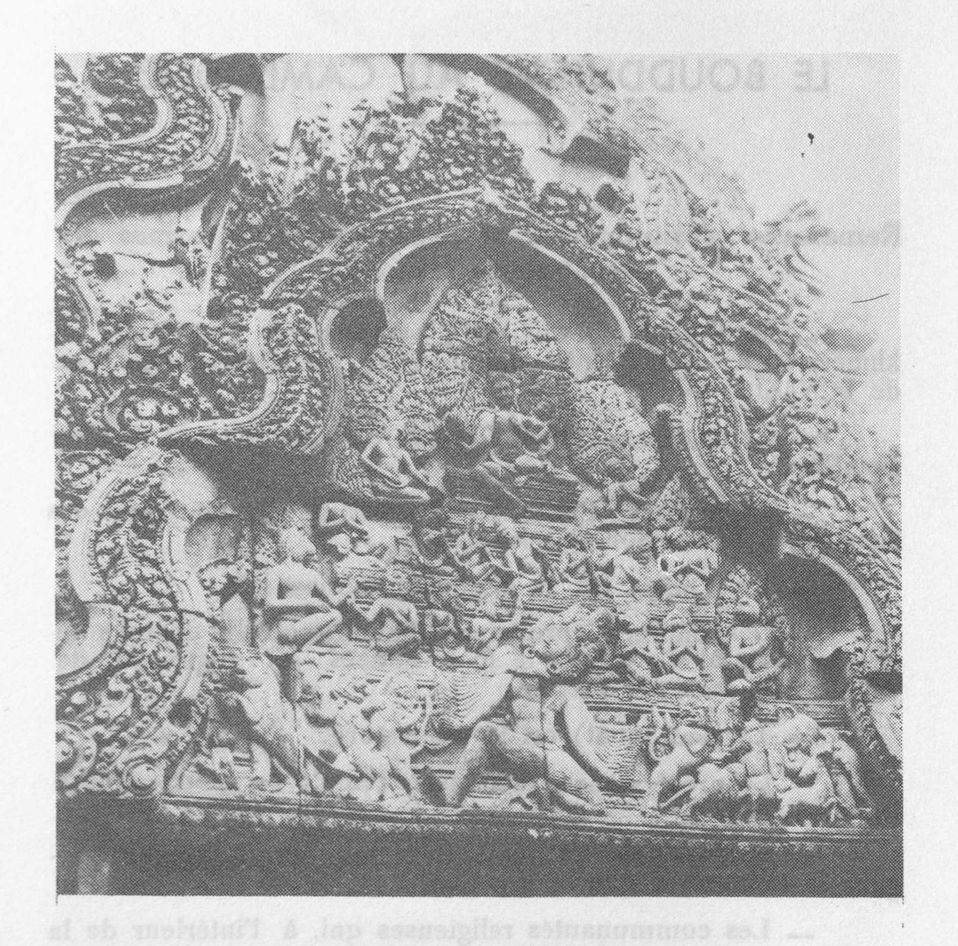
Le mot **pagode** est absolument impropre tant pour désigner le monastère que le sanctuaire.

— Les communautés religieuses qui, à l'intérieur de la grande communauté bouddhique, se distinguent sur des points de discipline sont des **Ordres**, le terme **secte** est aussi impropre que péjoratif.

— A leur tête les ordres ont des **supérieurs**. Le terme "chef" qui implique pouvoir de décision tant au temporel qu'au spirituel, ce qui n'est pas en l'occurrence, convient beaucoup moins.

— Les moines portent un **habit religieux** composé de trois pièces dont le "chipor", qui ressemble un peu à la toge antique, et du "sban" assimilable à la robe. Le mot **froc** est nettement péjoratif et à prohiber.

A noter encore que **les chiffres et statistiques** indiqués dans le présent exposé sont ceux des années 1961-1962.



Une scène du Brahmanisme-Le démon Ravana ébranle la montagne au sommet de laquelle trônent Çiva et son épouse Parvati.

(Sanctuaire de Banteay Srei — 968-1001.)

I. LES ORIGINES.

Les Khmers dont l'influence, dès l'aube de leur histoire jusqu'au XVIe siècle, fut prépondérante dans le Sud-Est asiatique eurent, au cours des premiers siècles, de nombreux contacts avec l'Inde. Ses institutions inspirèrent largement l'organisation de la monarchie et de l'administration khmères. Sa pensée religieuse manifestée par le Brahmanisme et par le Bouddhisme, se propagea tant au Fou-nan qu'au Tchen-la, Etats qui précédèrent l'actuel royaume du Cambodge fondé au IXe siècle.

Le Brahmanisme, jusqu'au XIIe siècle, fut la religion du roi et de la classe dirigeante tandis que le Bouddhisme trouvait audience parmi le peuple.

Alors qu'en Inde, le Brahmanisme divisait rigoureusement la société en castes dont nul ne pouvait s'évader, les castes, chez les Khmers, n'existèrent qu'à la Cour et dans son entourage immédiat. Seuls, les brâhmanes qui exerçaient le sacerdoce se distinguaient du "clan royal". Actuellement, la présence au Palais des "bakou" qui officient encore, à l'occasion de certaines cérémonies, rappelle cette lointaine époque.

Le culte de Çiva prédomina généralement sur celui de Vishnou, le dieu conservateur de l'univers, mais Çiva, qui tour à tour détruit le monde et le recrée, ne fut jamais représenté chez les Khmers sous ses aspects terrifiants de destructeur qu'il revêt en Inde. Dans les temples qui nous restent de ces temps anciens, seul, le Lingam, symbole de sa puissance créatrice, était vénéré. De nombreuses statues le montrent aussi, ne formant qu'un avec Vishnou, sous l'image spécifiquement khmère de Harihara.



Le Bouddha.

Sanctuaire de Romlok — Angkor Borei (Province de Takeo)- Extrême fin du Ve - début du VIe siècle.

II. LE BOUDDHA.

Le Bouddhisme qui, au douzième siècle, prévalut sur le Brahmanisme pénétra avec lui en pays khmer. Le Bouddha celui qui connaît la Vérité, de son nom Siddhartha Gautama, naquit, vers 550 A. C., à Kapilavastou. Il était prince fils de Mayâ et de Çuddhodânâ roi de l'Etat des Çakya situé au pied de l'Himalaya dans une région qui fait actuellement partie du Népal. Bien qu'élevé dans le luxe et les plaisirs, marié à la princesse Yasodhara, heureux père d'un fils-Rahula-, très tôt il considéra la vanité de la vie qui, même au sein des facilités qu'elle peut offrir, n'en aboutit pas moins irrémédiablement à la vieillesse, à la maladie, à la mort.

Fuyant, certain soir, les délices du palais, il s'en va, dans la solitude des forêts, chercher, la tête rasée, vêtu de la robe jaune des moines, l'explication du monde et les moyens de s'évader de cette vie de misères et de souffrances. Devenu le Çakyamuni — l'ascète des Çakya — il fréquente les maîtres réputés. Leur enseignement ne le satisfait point. Avec cinq disciples, il se livre aux pires macérations. La Connaissance ne vient point. C'est alors qu'ayant atteint Gaya dans l'Etat de Magadha il s'installe sous un pipal (ou banian-ficus religiosa) pour s'adonner à la méditation. Après quarante jours, dit la légende, Siddhartha enfin accède à la Connaissance, le voici devenu le Clairvoyant, le Bouddha.

Possédant la Vérité, le Bouddha, une cinquantaine d'années durant, ira la prêchant par les chemins du Magadha (au sud du Népal). Dans le Parc des gazelles à Sarnath, près de Bénarès, il donne son premier sermon. Ralliant ses cinq premiers disciples, convertissant des brâhmanes, il fonde la première communauté bouddhique. Ayant atteint sa quatre-vingt-unième année et enseigné sa doctrine, il s'éteignit à Kusinagara pour entrer dans le Nirvana.



III. LA LOI (DHAMMA).

L'essentiel de la Loi du Maître tient dans l'énoncé des quatre "nobles vérités" qu'il enseigna après avoir acquis la Connaissance.

— La douleur est inséparable de l'existence.

— La soif de l'existence et des joies qu'elle peut procurer est l'origine de la douleur.

— Supprimer la soif d'exister, c'est supprimer la douleur.

— La soif d'exister cesse, la Délivrance de la douleur et de la mort est atteinte, en suivant les huits sentiers, «l'Octuple noble voie de la Délivrance», qui s'énumèrent ainsi :

1. Compréhension juste (de la Loi).

2. Pensée juste (délivrée des mauvais désirs).

3. Paroles justes (exemptes de mensonge et de médisance).

4. Action juste (respectant la vie, les biens, l'honneur d'autrui).

5. Moyens d'existence justes (ne portant point préjudice à autrui).

6. Effort juste (pour vaincre les mauvaises habitudes, en acquérir de bonnes).

7. Attention juste (pour la pratique du bien, le respect de la vérité).

8. Concentration juste (de l'esprit, liée à l'observance des deux précédents).

Cinq préceptes, que doivent observer tous ceux qui se disent bouddhistes, en découlent : s'abstenir de tuer, de voler, de commettre l'impureté, de mentir, de consommer des boissons fermentées.

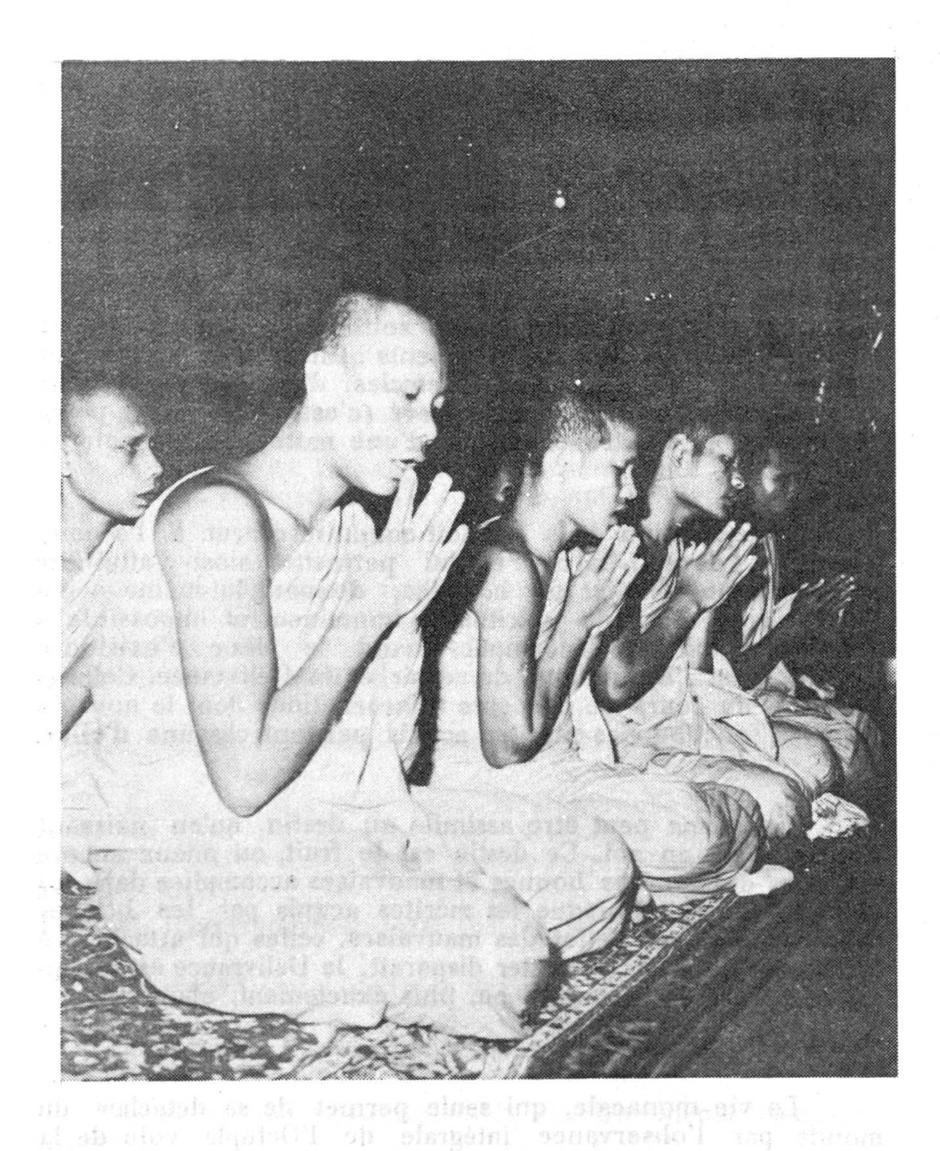
Les religieux, quant à eux, sont tenus à cinq autres préceptes qui s'ajoutent au précédents : interdiction de manger l'après midi, d'assister aux spectacles, d'user de parfums et de fards, de reposer sur un lit élevé (c'est à dire de ne point se contenter d'autre chose que d'une natte), de recevoir de l'argent.

L'observation de la Loi doit conduire chacun à l'accomplissement de son karma et lui permettre ainsi d'atteindre la connaissance, l'état de bouddha, donnant lui-même accès au Nirvana, état de spiritualité humainement impossible à définir. Le karma s'accomplit quand le désir d'existence s'éteint, c'est l'Extinction du désir et la Délivrance. Celle-ci s'effectue au cours de plusieurs réincarnations dont le nombre varie en fonction des mérites acquis pendant chacune d'elles.

Le karma peut être assimilé au destin qu'en naissant chacun porte en soi. Ce destin est le fruit, ou mieux encore le bilan, des œuvres bonnes et mauvaises accomplies dans les vies antérieures. Lorsque les mérites acquis par les bonnes actions annihilent l'effet des mauvaises, celles qui attachent à l'existence, le désir d'exister disparaît, la Délivrance est acquise, le karma est accompli ou, plus exactement, aboli.

La vie monacale, qui seule permet de se détacher du monde par l'observance intégrale de l'Octuple voie de la Délivrance et des dix préceptes de la discipline, est, bien entendu, le dernier état requis pour accéder à la Connaissance, puis au Nirvana.

Les Bouddhistes cambodgiens admettent que chacun peut acquérir des mérites non seulement pour lui-même mais également pour autrui.



C'est en lui,
par la méditation . . .

Disons enfin que le Bouddhiste "théravada", a le Bouddha comme maître et modèle, la Loi pour guide, la communauté religieuse pour appui. Les dieux et les esprits qui peuplent l'univers ne lui sont d'aucune aide. C'est en lui, par la méditation et l'indifférence au monde, dans le respect des autres, qu'il doit chercher la Vérité qui délivre.

Au Cambodge cependant, comme dans tous les pays du monde d'ailleurs, même les plus modernisés, les antiques croyances aux esprits et aux génies qui vaguent en tous lieux n'ont pas entièrement disparu. Le peuple offre encore l'encens, des fleurs et des mets aux "Néak-ta" génies généralement bienfaisants et protecteurs de certains lieux.

La croyance aux paradis et aux enfers (norok) a toujours cours et les "Tévoda", comparables aux Anges de l'Occident, sont invoqués en maintes circonstances. Tel l'Archange Michel protégeant la Rome chrétienne, le "Tévoda protecteur du Trône" veille sur le Royaume du Kampuchea (Cambodge).



Les Cambodgiens ne connaissent, comme textes canoniques, que le *Canon pali*, le *Tipitaka* ou recueil des *Trois Corbeilles*.

Ces "trois corbeilles" comprennent :

— le *Sutta Pitaka* en cinq parties rapportant l'enseignement du Bouddha ;

— le *Vinaya Pitaka* ou "corbeille de la Discipline" divisé en trois sections ;

— l'*Abidhamma Pitaka* comportant sept livres de commentaires sur l'enseignement du Maître.

Ce canon pali a été traduit en khmer par la commission du Tripitaka (voir page 33).

IV. LA COMMUNAUTE (SANGHA) — LES FIDELES.

La communauté bouddhique — le Sangha — fondée par le Bouddha ne comprend que des religieux, des moines au sens occidental du mot. Le terme "Sangha" ne concerne point les laïques adeptes du Bouddhisme. Cette communauté se scinda, peu après la disparition de son fondateur, en écoles dont l'enseignement se distinguait tantôt sur un point de discipline, tantôt sur l'interprétation d'un point de la doctrine.

De ces écoles, nous ne retiendrons que les deux principales qui s'appellent l'une "Bouddhisme théravada" (des Anciens), dit aussi "Hinayana" ou du "Petit Véhicule, l'autre "Bouddhisme mahayana" ou du "Grand Véhicule". Actuellement, la première a ses adeptes à Ceylan, en Birmanie, en Thaïlande, au Laos et au Cambodge, la seconde prospère, avec des variantes, en Chine, au Japon et au Viêtnam, une autre école existe au Tibet.

Les Bouddhistes du Théravada n'admettent q'un seul Bouddha — Çakyamuni — et s'en tiennent à son enseignement, tel que l'ont receuilli et rapporté ses premiers disciples. Les tenants du Mahayana, quant à eux, considèrent Çakyamuni comme un Bouddha parmi une multitude d'autres dont les uns vinrent bien avant lui et dont les autres viendront beaucoup plus tard. Pour le Mahayana il existe également des Bodhisattva, telle la Quan-Yn des Chinois, qui, avant de gagner le Nirvana, restent volontairement dans des paradis inférieurs d'où ils excercent leur miséricordieuse influence auprès des hommes.

Les Khmers semblent avoir pratiqué, dès le début de leur histoire, le Bouddhisme théravada, auquel ils revinrent au XIIIe siècle, après avoir rendu quelques temps un culte aux Bouddha et aux Bodhisattva du Mahayana devenu religion royale à la fin du XIIe siècle. Le Brahmanisme cède alors la place au Bouddhisme, quelques rites des cultes çivaïte ou vishnouïte se maintiendront cependant à la Cour royale où ils subsistent encore, des pratiques populaires en conserveront le souvenir. Le Bouddhisme, de son côté, s'orientera de plus en plus vers la doctrine des Thévarada, la seule qui subsiste de nos jours au Cambodge.

V. LE BOUDDHISME CONTÉMPORAIN.

Religion d'Etat.

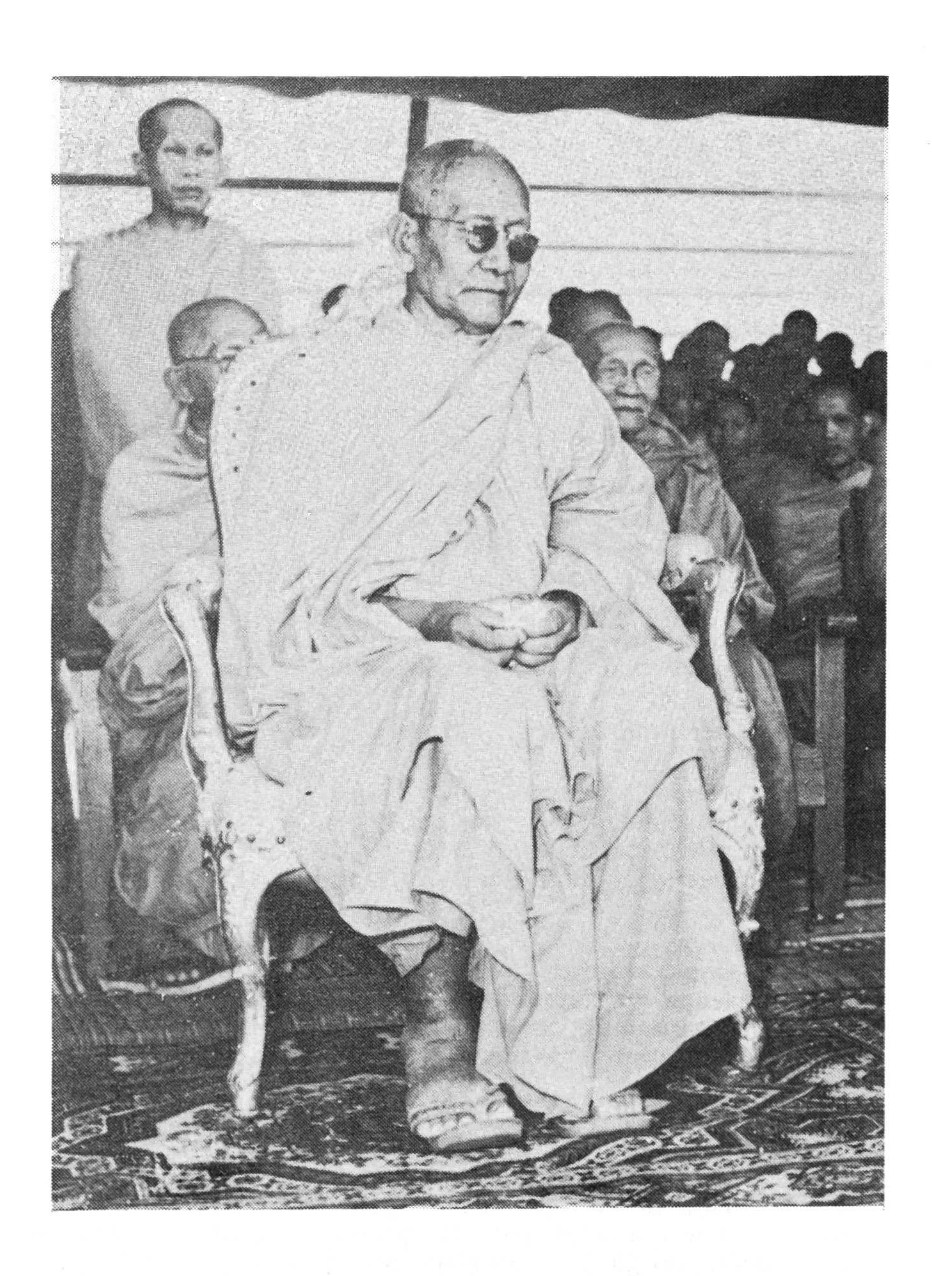
Aux termes du second paragraphe de l'article 8 de la Constitution du Royaume, octroyée, le 6 mai 1947, au peuple cambodgien par S.M. Norodom Sihanouk Varman,

«Le Bouddhisme est la religion de l'Etat.»

Le premier paragraphe précise cependant que : « La liberté de conscience est absolue. Il en est de même pour celle des Cultes, qui ne subit d'autres restrictions que celles qui sont nécessaires pour que l'ordre public ne puisse être troublé.»

Signalons, avant de poursuivre, que cette liberté se traduit par la présence au Cambodge d'une communauté musulmane et d'une communauté chrétienne dont nous reparlerons à la fin du présent aperçu concernant le Bouddhisme.

Le Bouddhisme dont l'âme khmère est imprégnée se manifeste dans la vie de chaque jour, dans les fêtes, les coutumes et notamment par la présence d'une importante communauté religieuse (Sangha) au sein de laquelle tout Cambodgien, même le Roi, passe au moins le temps d'un vossa (trois mois) en vue d'acquérir des mérites pour lui, pour ses parents, ou pour d'autres personnes vivantes ou défuntes.



S. Em. Samdech preah maha sumedhadhipati CHUON NATH JOTANNANO supérieur de l'Ordre mohanikay.

Les moines ou bhikkhu.

La communauté religieuse ou Sangha comptait, en décembre 1961, 53.500 moines répartis dans 2.850 monastères (wat) ayant chacun leur sanctuaire (preah vihear).

La hiérarchie est fixée par ordonnance royale, ses hauts dignitaires sont nommés par le Roi, (à défaut, par le chef de l'Etat), qui se trouve être ainsi le supérieur temporel suprême de la Communauté.

Celle-ci est donc une communauté nationale. Bien que partie de la grande communauté bouddhique mondiale (Sangha également) , elle ne reconnait comme autorité au dessus de la sienne que le Bouddha et sa Loi (Bouddha-Dhamma).

Elle comporte deux ordres d'inégale importance :

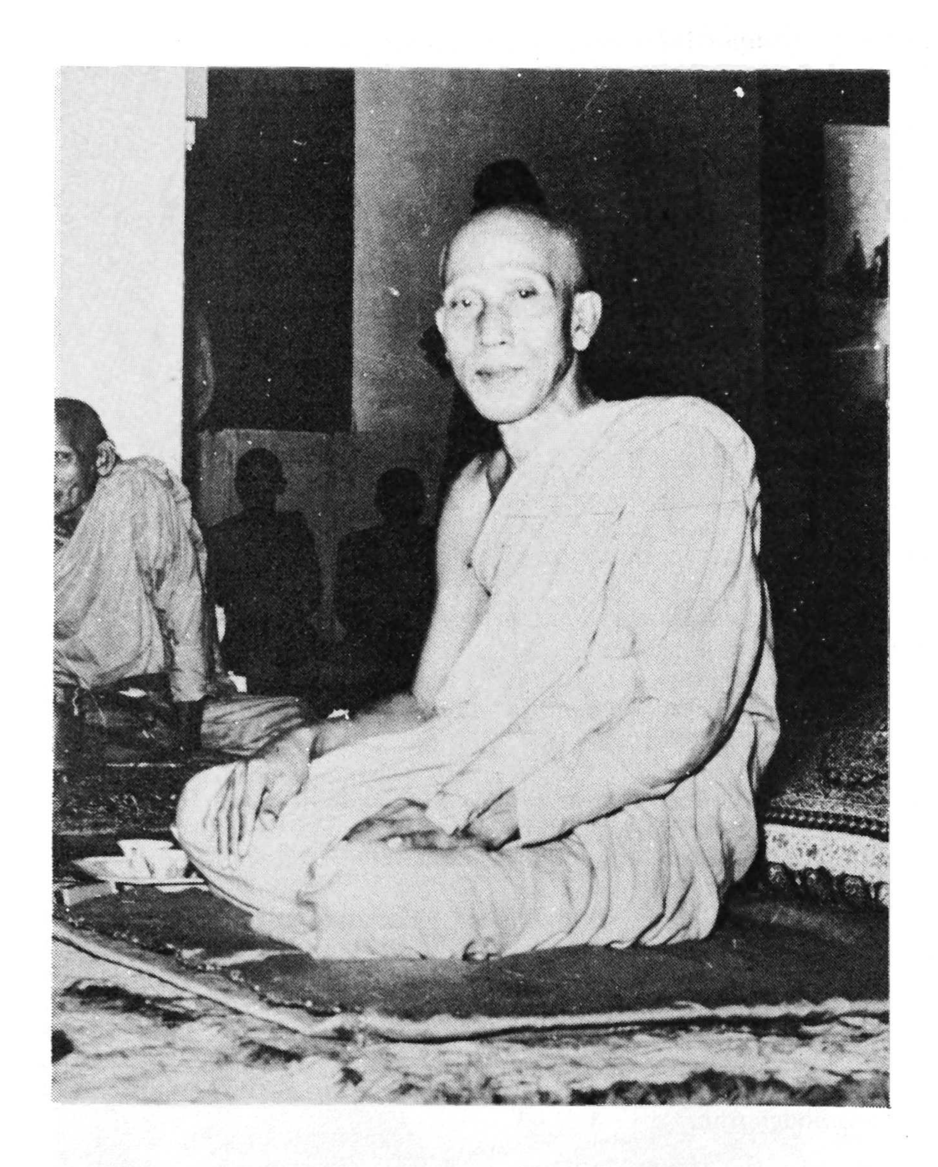
— l'Ordre mohanikay (grand ordre) , le plus ancien, rassemblant, en décembre 1961, 52.050 bhikkhu occupant 2.743 monastères ;

— l'Ordre thommayutt (attaché à la Loi) instauré au Cambodge, en 1864, par le Vénérable Preah Saukonn Pann rentrant du Siam où cet ordre existait.

Les religieux d'obédience Thommayutt se distinguent essentiellement des Mohanikay par le port du "bat" (vase à aumônes) qu'ils tiennent à la main, comme le Bouddha, tandis que les premiers le suspendent à l'épaule par une bande d'étoffe. Il s'en distinguent aussi par la prononciation du pali. Alors que leur diction se rapproche de celle des moines cinghalais, leurs frères de l'ancien ordre s'en tiennent à la phonétique cambodgienne.

Les Thommayutt comptaient, fin 1961, 1.460 moines occupant 107 monastères.

Chaque ordre, ayant à sa tête un supérieur (sangnéayuk) nommé par le Roi, est absolument indépendant de l'autre. Dans les deux ordres, les religieux se répartissent en onze groupes correspondant chacun à un échelon de la hiérarchie.



S. Em. Samdech preah sudhammadhipati INDANANO PHUL TES supérieur de l'Ordre thommayutt.

Les sept groupes inférieurs comprennent les "thananoukram", les quatre groupes supérieurs les "reachea khanac". Ceux-ci, au nombre de 35 chez les Mohanikay et de 21 chez les Thommayutt, sont les hauts dignitaires nommés par décision royale. Pour être ordonné thananoukrâm il faut être âgé de vingt ans et pour être réachea khanac il faut avoir accompli vingt années de vie monastique.

Moines ou novices sont soumis à la règle monastique (Vinaya) fondée sur les dix préceptes déjà énoncés et impliquant le célibat. Ils ont la tête rasée, sont vêtus de la robe jaune, ils portent avec eux le bol à aumônes et peuvent user d'un parasol.

Les moines ne prononcent aucun voeu perpétuel et restent libres de quitter l'habit monastique quand ils le désirent. Ils peuvent le reprendre de la même façon. Maintes personnes accomplissent plusieurs stages au monastère, certaines vont y terminer leur vie. Leur personne est inviolable et sacrée. Ils sont dispensés de toute charge publique et de tout impôt. La politique doit leur rester étrangère, ils ne votent pas.

Il consacrent leur temps à leur perfection morale et spirituelle par l'étude et la méditation. Ils quêtent leur nourriture. S'il sont qualifiés pour le faire, ils enseignent et ils prêchent. Ils participent aux cérémonies du temple et à certaines cérémonies privées pour lesquelles ils sont sollicités par les laïques. Ils participent également à certains travaux manuels d'intérêt collectif.

Le monastère centre de vie spirituelle.

Entretenus par la communauté des laïques, moines et novices vivent dans le monastère édifié et géré par cette même communauté. Un moine désigné par le supérieur de l'ordre en est à la tête, c'est le "chau athikar" plus communément appelé "mé wat", il veille à la discipline morale de la communauté religieuse, au respect de la règle monastique.

La gestion des biens meubles et immeubles du monastère est assurée, sous la responsabilité du chau-athikar, par un



Recueillir dans le sanctuaire l'enseignement du Maître...

laïque, " l'achar ", choisi en raison de son âge et de sa bonne moralité parmi l'assemblée des fidèles qui contribuent à l'entretien du monastère. L'achar est également l'ordonnateur des cérémonies, il est aussi le représentant des deux communautés, religieuse et laïque, relevant de ce même monastère, auprès de l'administration et des autorités civiles agissant au temporel.

Centre de la vie spirituelle des Cambodgiens, le monastère connaît l'affluence des fidèles les premier et huitième jour de la lune montante et les premier et huitième jour de la lune descendante. Ces jours, dits "thngay sœl" ou "jours d'observance", sont, chez beaucoup, marqués par une recherche de perfection morale, accompagnée de certaines austérités comme le jeûne et l'abstinence. Une nombreuse assistance vient apporter encens et fleurs pour l'autel du Bouddha, et des offrandes plus substantielles pour les religieux. Elle entend ensuite, dans le sanctuaire, les homélies des moines qui, la journée durant, se relaient à cette office.

L'assistance est particulièrement nombreuse et le temple illuminé reste occupé par les moines et les fidèles, jusqu'à une heure avancée de la nuit, les jours de fête. Citons parmi ceux-ci :

— le "Meakbauchéa" (en janvier-février) anniversaire du dernier sermon du Bouddha,

— le "Chaul chhnam" (vers la mi-avril) le premier jour de l'année lunaire cambodgienne,

— le "Visakbauchéa" (en avril-mai) anniversaire de la naissance, de l'accès à la Connaissance et de la mort du Bouddha,

— l'entrée dans le "vossa" et la sortie du vossa (le vossa étant la saison des pluies et la période de retraite et de récollection des moines, de juin-juillet à septembre-octobre),

— le "Prachum ben" (en septembre-octobre) fête des défunts.

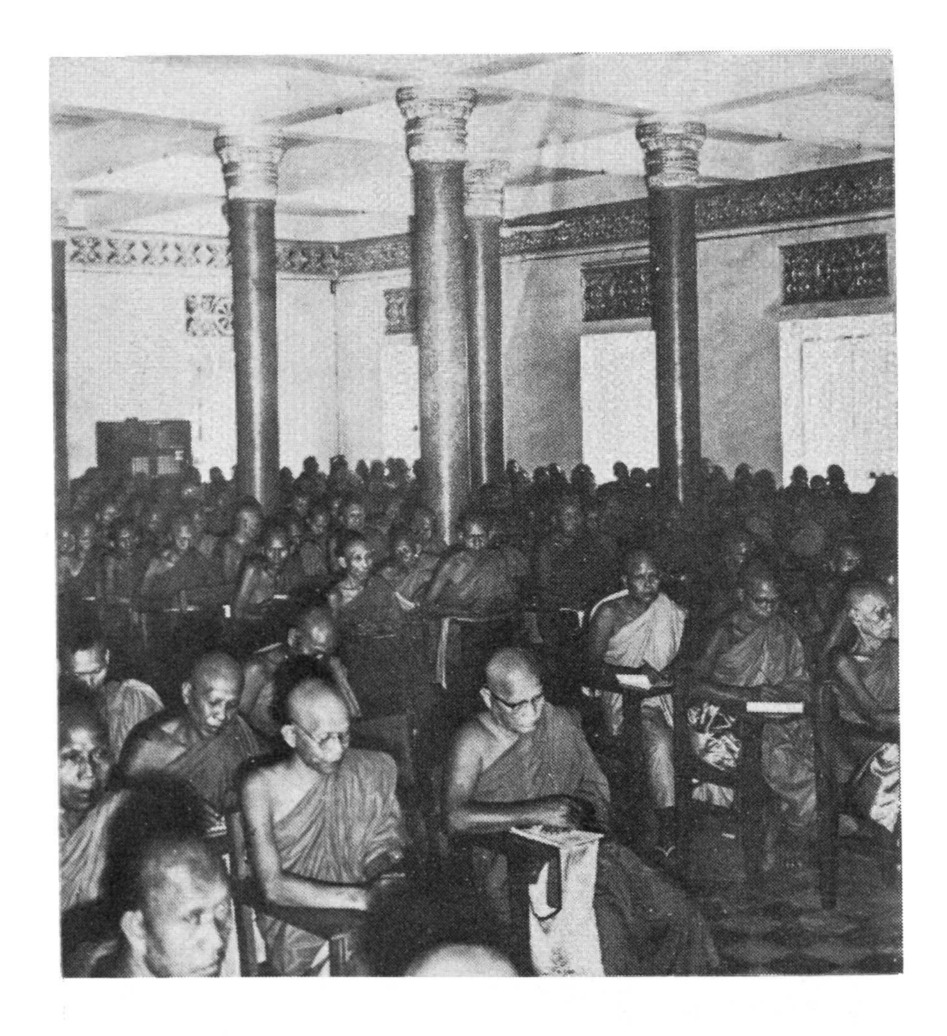
C'est auprès du monastère enfin que le fidèle, après sa mort, sera livré aux flammes du bûcher et ses cendres reposeront, tout à côté, sous un "chey dey" (stoupa) en forme de cloche ou de cône effilé qui s'élèvera parmi les autres de toutes tailles poussés alentour.



Acquérir des mérites
pour les vivants
et pour les défunts...
("Fête de vœux" au wat Onalom à Phnom Penh.)



Offrandes de nourriture.



Assemblée annuelle au wat Onalom (20-1-1962).

L'organisation territoriale-Les conseils de religieux.

Chaque province du Royaume (khèt) constitue une division religieuse (analogue au diocèse de l'Occident chrétien) le "kon" (prononcer konne).

Un "mékon" d'obédience mohanihay, ayant rang de reacha khanac, est à la tête de chaque kon, un conseil de quatre religieux, le "sala-kon", l'assiste. Un "anukon", assisté de son côté par un conseil de trois membres, le "sala-anukon", est placé à la tête de chaque subdivision provinciale ou srok.

Ces conseils, sala-kon et sala-anukon, ont à connaître des questions touchant le culte, la dicipline et aussi les différends concernant des affaires séculières intéressant des religieux.

Ses monastères étant moins nombreux que ceux de l'Ordre mohanikay, l'Ordre thommayutt n'est représenté, dans chaque province, que par un chau-athikar supérieur d'un monastére thommayutt.

Un haut conseil, "Thérac-Saphéa", composé de neuf membres chez les Mohanikay et de cinq chez les Thommayutt, siège auprès du supérieur de chacun des deux ordres. Le Haut Conseil mohanikay connaît en dernier ressort des affaires qui n'ont pu être réglées, par les sala-kon, à la satisfaction des parties intéressées.

Cette organisation comprend aussi des moines-inspecteurs, délégués des supérieurs d'ordre, qui inspectent régulièrement les monastères de leur obédience.

Au début de chaque année se tiennent dans la capitale, deux assemblées, groupant, l'une, au Wat Onalom, tous les hauts dignitaires mohanikay, l'autre, au Wat Botum vadey, tous les hauts dignitaires thommayutt.

Les écoles de monastères.

Anciennement l'instruction profane élémentaire était dispensée aux jeunes Cambodgiens, en même temps que l'instruction religieuse, dans les écoles "sala-wat", tenues par les moines à l'intérieur des monastères. Depuis l'avènement du Sangkum, l'extension donnée à l'enseignement public laïque par la création dans toutes les provinces de lycées, collèges, écoles primaires et primaires complémentaires, les écoles de monastères n'apportent plus qu'un appoint à cet enseignement public. Cet appoint n'est cependant point négligeable.

Réorganisées et dénommées "écoles de monastères rénovées" elles étaient en 1961 au nombre de 1.615. Les plus importantes ont rang d'écoles primaires complémentaires. Placées sous le contrôle du ministère de l'Education nationale, elles sont tenues par des moines-instituteurs formés aux méthodes pédagogiques modernes, près de 80.000 élèves les fréquentaient en 1961.

Ces écoles de monastères se distinguent des écoles primaires bouddhiques dépendant du ministère des Cultes, réservées aux novices et dont il est parlé plus loin.



VI. LES CENTRES D'ETUDES BOUDDHIQUES ET L'ENSEIGNEMENT BOUDDHIQUE.

Nation bouddhique, le Cambodge se devait de fonder et d'entretenir des centres d'études bouddhiques et des établissements d'enseignement bouddhique.

L'Institut bouddhique.

Né en 1930 de la réorganisation de la Bibliothèque royale fondée en 1921 par S.M. le Roi Sisowath, l'Institut bouddhique est par excellence le centre d'études bouddhiques du Royaume. Il met à la disposition des étudiants ou des chercheurs, qu'ils soient religieux ou laïques, une bibliothèque, une discothèque, une photothèque et un petit musée.

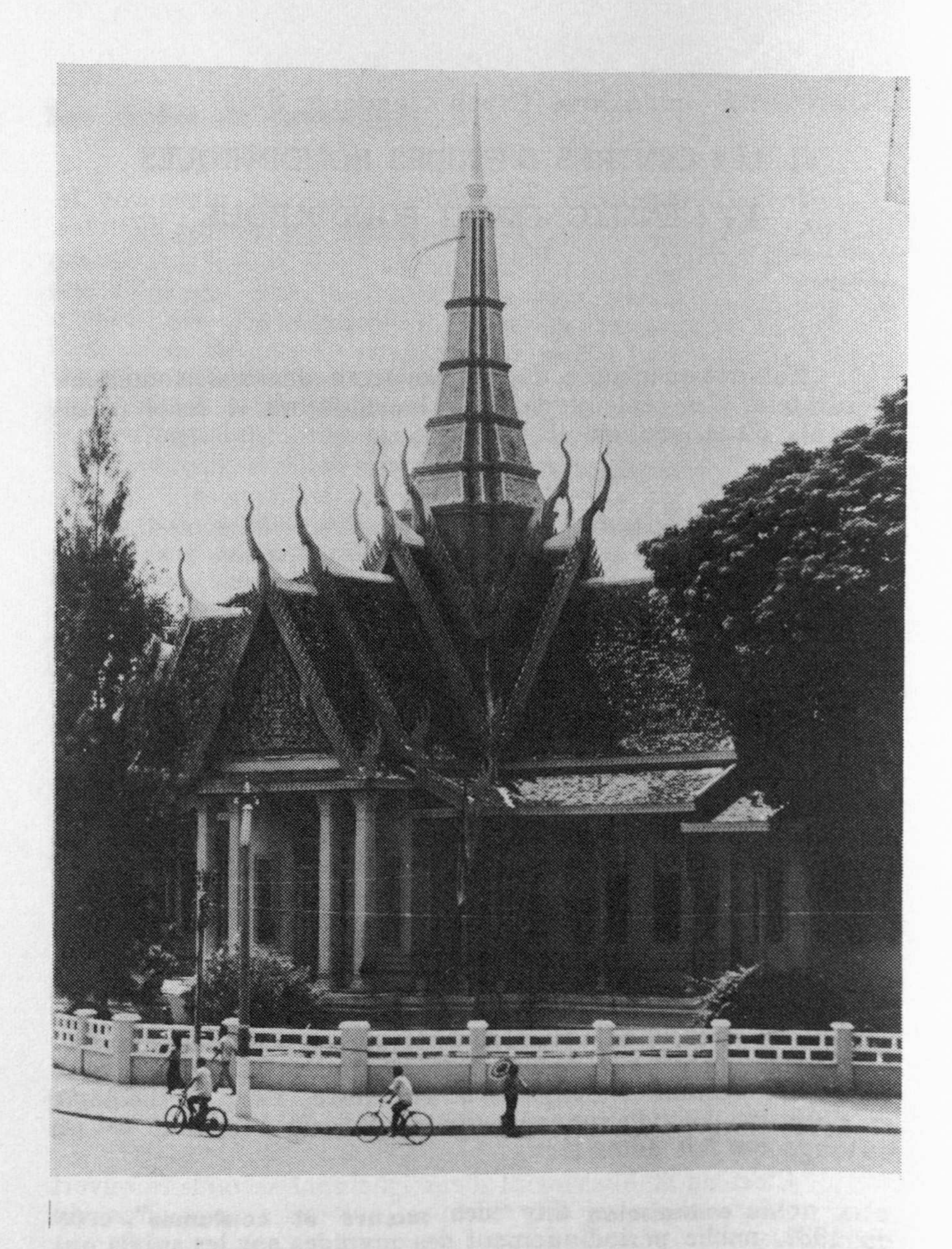
La bibliothèque est riche d'environ trente mille volumes en diverses langues, orientales ou occidentales, elle possède un fond important de manuscrits sur olles rédigés en pali et en khmer. Elle collectionne de nombreux journaux, revues et périodiques. Une vaste salle de lecture et un fichier parfaitement tenu sont à la disposition des lecteurs.

Outre le domaine strictement religieux, les activités de l'Institut s'étendent à l'ensemble de la culture nationale khmère. Chaque année celui-ci publie des livres, des bulletins et une revue, intéressant la religion, la littérature, l'art, l'archéologie et l'histoire. Le "dictionnaire cambodgien de l'Institut" est un ouvrage qui fait autorité.

Une commission dite "des **mœurs et coutumes**", crée en 1934, publie périodiquement des ouvrages sur les sujets qui la concernent.

Une commission dite "**du Tripitaka**", crée en 1929, a traduit en khmer les cent dix volumes du canon pali.

L'Institut continue actuellement la publication, commencée depuis plusieurs années, de cette œuvre considérable (voir page 19).



L'Institut bouddhique.

L'Université bouddhique Preah Sihanouk Raj.

Installée dans trois immeubles modernes inaugurés le 10 juin 1959, l'Université bouddhique est un centre d'études supérieures réservé aux religieux titulaires du "diplôme d'études secondaires du Bouddhisme" délivré par le lycée bouddhique Préah Suramarith. L'enseignement est dispensé en trois cycles.

Le cycle du premier degré dure trois années, le **diplôme d'études supérieures du premier degré de l'Université bouddhique** est délivré aux étudiants qui satisfont aux examens.

Le cycle du second degré dure quatre années, il donne accès à l'une ou l'autre des six **licences de l'Université** correspondant chacune à l'une des disciplines suivantes : études religieuses, philosophies comparées, linguistique, civilisation khmère, langues classiques (pali-sanskrit), langues vivantes (anglais ou français-hindi ou thaïlandais).

Un troisième cycle durant au moins trois années conduit, après soutenance d'une thèse, au grade de **docteur de l'Université bouddhique.**

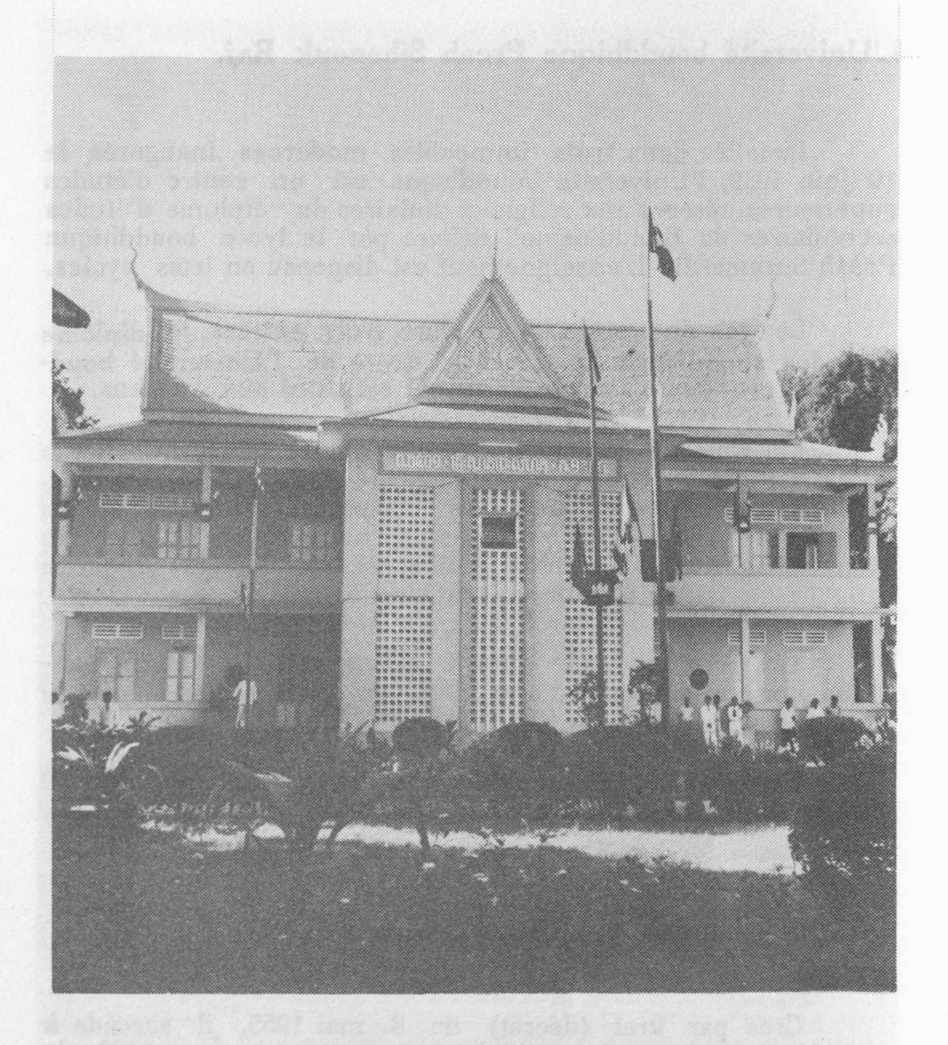
En 1961-62, l'Université compte 107 étudiants dont 40 en première année d'études, 40 en seconde et 27 en troisième.

Le lycée bouddhique Preah Suramarith.

Créé par kret (décret) du 8 mai 1955, il succède à "l'Ecole supérieure de pali" héritière elle-même, en 1922, de "l'Ecole de pali" fondée en 1914 par S.M. Sisowath.

C'est un établissement d'enseignement secondaire ouvert aux novices titulaires du "certificat d'études primaires du Bouddhisme".

Les études y durent quatre années. Tout en accordant une large place aux disciplines modernes, il conserve l'enseignement traditionnel avec l'étude du pali et du sanskrit, base indispensable pour l'acquisition d'une connaissance approfondie de la langue et de la culture khmères.



L'Université bouddhique préah Sihanouk raj.

(Le bâtiment offert par le Prince chef de l'Etat).

Le "diplôme d'études secondaires du Bouddhisme" sanctionne les quatre années d'études.

En 1955 le lycée comptait 9 classe et 557 élèves, il compte, en 1961-62, 13 classes et 680 élèves. 383 diplômes d'études ont été délivrés de 1959 à 1961.

Les écoles primaires bouddhiques.

Elles furent crées en 1933 sous le nom "d'écoles élémentaires de pali", elles s'ajoutèrent aux écoles de monastères, "sala-wat". Avec la réorganisation de l'enseignement, elles devinrent, en vertu d'un kret du 12 décembre 1957, les "écoles primaires bouddhiques".

Ouvertes aux novices dans les monastères du Royaume, elles sont tenues par des moines-instituteurs choisis parmi les diplômés de l'ancienne Ecole supérieure de pali ou du lycée bouddique Préah Suramarith qui lui a sucédé, à défaut parmi les certifiés des écoles élémentaires de pali.

L'enseignement y dure trois années. A l'issue de celles-ci, le "certificat d'études primaires du Bouddhisme" est remis aux jeunes novices qui subissent avec succès l'examen correspondant.

L'étude du pali, de la doctrine bouddhique et de la langue nationale figurent au programme de ces écoles avec le calcul, l'histoire et la géographie du Cambodge, les sciences, l'hygiène, l'instruction civique et des notions théoriques d'agriculture.

Le nombre des écoles primaires bouddhiques s'élève en 1961-62 à 590, elles sont fréquentées par plus de 10.000 novices. L'effectif des moines-instituteurs s'élève de son côté à environ 800 dont 212 sont diplômés du lycée bouddhique Préah Suramarith.

L'Inspection générale de l'enseignement bouddhique.

L'enseignement bouddhique s'effectue sous le contrôle du ministère des Cultes assisté d'un "Service d'inspection et de contrôle des établissements d'enseignement supérieur, secondaire et primaire du Bouddhisme" créé par kret du 20 juin 1955.

Un inspecteur général, actuellement le proviseur du Lycée bouddhique, est à sa tête. Il est assisté de deux inspecteurs généraux adjoints et des mékons et anukons agissant en tant qu'inspecteurs dans les provinces et les sroks.

Les écoles du Dhammavinaya.

Dans les chefs-lieux de province et de srok des cours dits "écoles du Dhammavinaya" sont organisés par les mékons et anukons. Cours d'enseignement complémentaire du Bouddhisme, ils tendent à affermir l'observance de la règle monastique et à rehausser le savoir des religieux.



La nouvelle salle des conférences de Phnom Penh (architecte Vann Molyvann) où se tint, du 14 au 22 novembre 1961, la 6ème conférence de l'Association mondiale des Bouddhistes.

VII. LES ASSOCIATIONS BOUDDHIQUES.

L'Association des Bouddhistes du Cambodge.

(Buddhika samakum Kampuchea ratth.)

Cette association, dite encore "Association des Bouddhistes — Centre du Cambodge" est affiliée à "l'Association mondiale des Bouddhistes" née à Ceylan, en 1950, du désir de créer un grand mouvement de fraternité entre les Bouddhistes du monde entier. Le Centre du Cambodge prend place parmi les autres centres répartis entre plus de quarante pays.

L'Association des Bouddhistes du Cambodge, créée en 1952, comptait, en novembre 1961, 10.759 membres formant huit goupes (dits succursales). Elle publie trimestriellement un bulletin « La lumière bouddhique ». Elle entretient actuellement, à l'aide de bourses d'études annuelles, six moines qui poursuivent leur instruction religieuse à l'Etranger.

Du 14 au 22 novembre 1961, l'Association mondiale des Bouddhistes, à l'invitation du Gouvernement royal, tint à Phnom Penh sa sixième conférence qui réunit, dans la capitale, plus de cent vingt délégués, moines ou laïques, venus de tous les continents.

L'Association des amis du lycée bouddhique Preah Suramarith.

(Samakum mitt buddhika vidyàlay Preah Suramarith.)

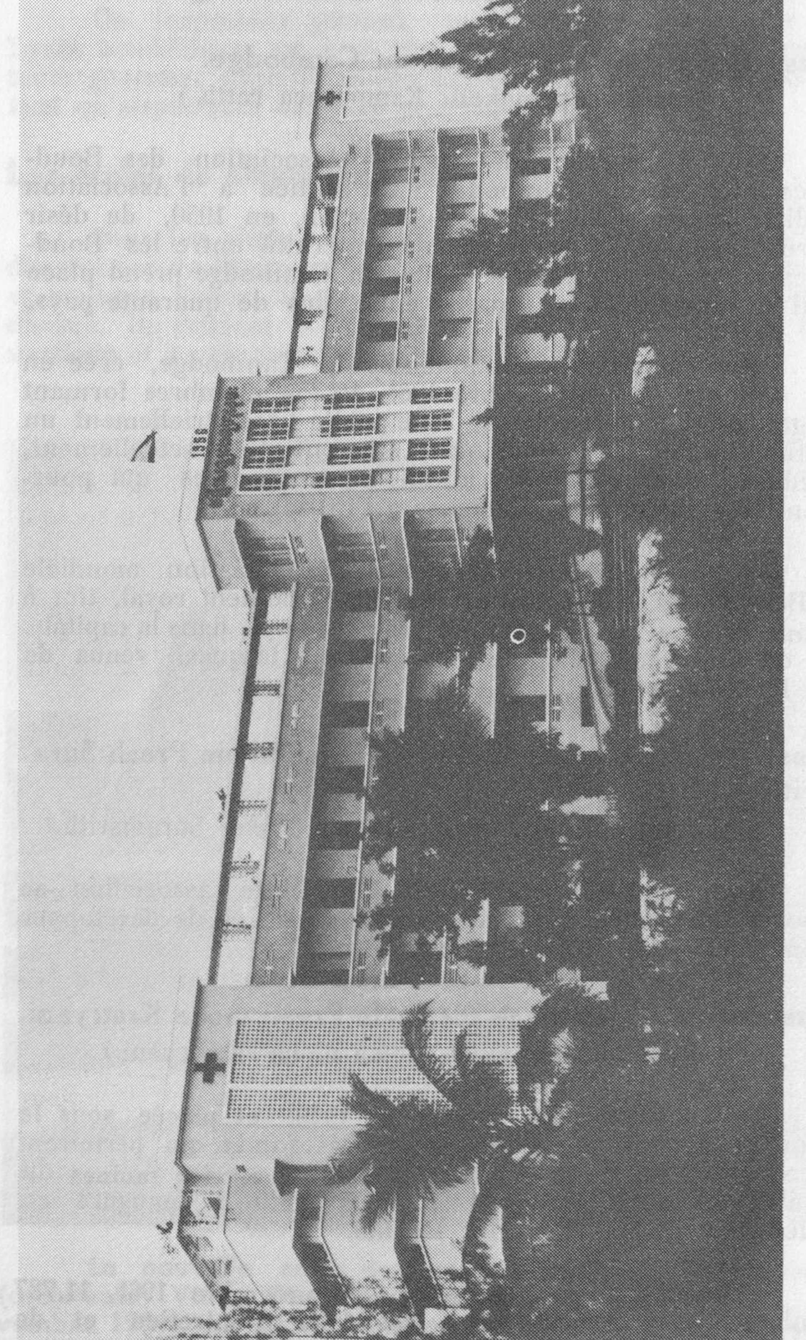
Groupant 3000 membres en 1961, cette association se propose, entre autres activités, d'encourager et de développer l'étude du pâli et de la langue nationale.

L'Association d'assistance médicale Preah moha Ksatryani.

(Samakum kileanupathan preah moha Ksatryâni.)

Cette association, fondée en 1949, et placée sous le patronage de S. M. la Reine, réunit les fonds qui permirent de construire à Phnom Penh un hôpital pour les moines dit "hôpital Kossamak" (nom de S. M. la Reine). Inauguré en février 1956 cet hôpital abrite 150 lits.

L'association qui comptait, en novembre 1961, 11.787 membres paye actuellement les frais d'entretien et de traitement des religieux hospitalisés.



L'hôpital des moines à Phnom Penh, dit " Hôpital Kossamak" (nom de S.M. la Reine).

VII. LES COMMUNAUTES NON BOUDDHIQUES.

Les Cambodgiens sauf une infime proportion d'entre eux, environ deux pour cent en comptant les Khmer-Islam, restent fidèles à l'enseignement du Bouddha tel qu'il est transmis par l'Ecole du sud (Théravada).

Sur une population proche de cinq millions de personnes, les Khmer-Islam et les Etrangers, ou les naturalisés de fraîche date, restent donc presque seuls au Cambodge, à pratiquer des religions ou des cultes non bouddhiques. S'il arrive cependant que ceux-ci se réfèrent au Bouddhisme, celui-ci est associé à d'autres cultes.

Ceci vaut en particulier pour la communauté de langue chinoise évaluée très sommairement à 300.000 personnes et pour la communauté viêtnamienne estimée non moins sommairement au même chiffre.

Les Khmer-Islam.

Une communauté islamique—les "Khmer-Islam"—comptant près de cent mille personnes vit au Cambodge. Elle tire son origine de l'ancien royaume du Champa qui, du IIe au XVIIe siècle, couvrait le centre et une partie du sud de l'actuel Viêtnam.

Les Chams, de culture indienne, furent gagnés à l'Islam au XVe siècle, sous l'influence des Malais eux- mêmes islamisés par l'intermédiaire de l'Inde.

Au XVIIe siècle, des populations chames, fuyant la pression de l'Annam, vinrent se réfugier au Cambodge, les Khmer-Islam sont leurs descendants.

Compte tenu d'un recensement effectué en 1959, leur répartition dans les provinces du Royaume serait approximati-



Le "Çakyamuni chey dey" renfermant une relique du Bouddha, inauguré à Phnom Penh l'an 2500 (1957) de l'ère bouddhique.

Kompong Cham	33.000	mosquées :	37
Kandal	18.000	—	16
Phnom Penh (Chrui Changvar)	4.000	—	3
Kampot	13.000	—	31
Kompong Chhnang	11.000	—	5
Pursat	5.000	—	8
Battambang	4.500	—	6
Kratié	3.500	—	5
Takeo	1.500	—	1
Autres provinces	1.000	—	1

Les Khmer-Islam se réclament de la doctrine officielle, la plus répandue, contenue dans la "Sunna" recueil des "hadîth" (dits et faits) du Prophète Mahomet. En ce qui concerne le droit canon (fiqh), ils se rattachent à l'école chafiite.

Dans chaque "masdjid" (mosquée), un "hakem" (imâm) dirige la prière, "sonayan", et dispense l'enseignement religieux.

Le Coran est connu dans sa langue originelle, l'arabe, qui est langue liturgique dans laquelle sont dites les prières rituelles. Le "Kitab Allah" (la Sunna), habituellement écrit en malais, est enseigné soit en langue malaise soit en cham.

Les obligations canoniques, les cinq prières journalières annoncées par le "bilâl" (muezzin), le jeûne du mois de "ramadan", l'aumône et les interdits alimentaires (porc, alcool) sont généralement observés par les fidèles. Chaque année quelques uns se rendent en pélerinage à la Mecque où s'élève le "masdjid haram", la Kaaba, sanctuaire sacré de l'Islam.

Les défunts sont inhumés la face tournée vers ce sanctuaire.

Quatre Khmer-Islam choisis parmi les plus instruits dans la doctrine et dans le droit canon sont nommés hauts-dignitaires par S.M. le Roi (à défaut, par le chef de l'Etat) se sont :

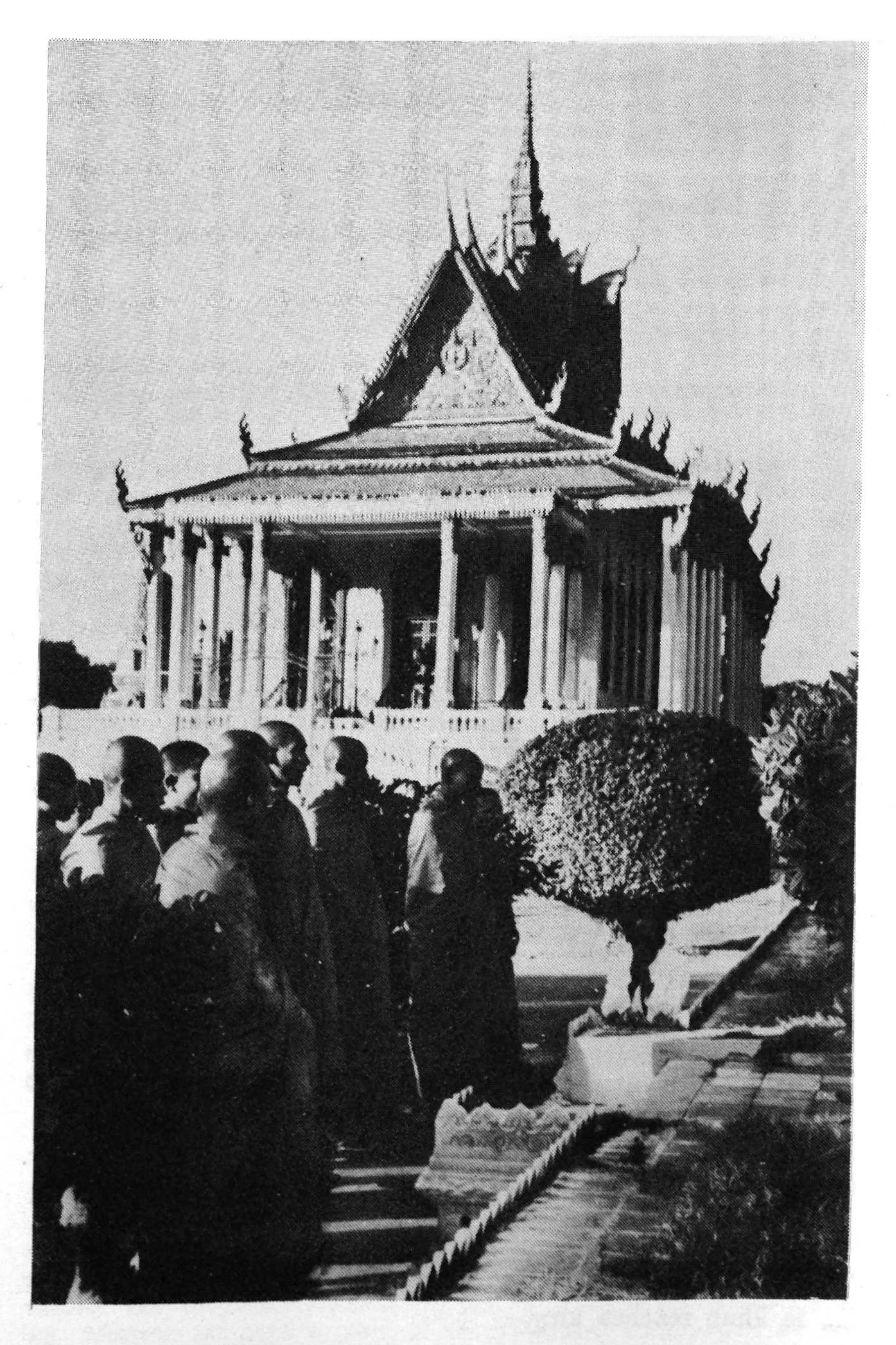
— l'oknha thipadey chanvang (chef suprême), traditionnellement de Chrui Changvar);

— l'oknha reachea kaley (cadi);

— l'oknha phakeh (docteur de la loi);

— le khun reachea kiry.





Le sanctuaire Préah Keo morakot (dit Pagode d'argent) à Phnom Penh.

Les Chrétiens.

Les premiers missionnaires catholiques arrivèrent au Cambodge vers le milieu du XVIe siècle. En 1660, une première communauté catholique était implantée à Ponhéa Lu, à 25 km au nord de Phnom Penh. Les Vicaires apostoliques résidèrent à Ponhéa Lu de 1755 à 1775, et de 1852 à 1880, avant de s'établir à Phnom Penh.

A l'origine des Khmers catholiques se trouve un groupe de métis portugais venus des îles Célèbes au XVIe siècle. Les nombreuses unions contractées avec des Cambodgiens au cours de quatre siècles ont depuis longtemps khmérisé ces premiers chrétiens qui ne gardent plus en souvenir que d'anciens noms de famille portugais.

D'autres chrétientés cambodgiennes furent fondées à Battambang (1785), Chom Nom, Krauchmar, Meat Krasas, Kompong Thom.

Depuis plus d'un siècle, des Viêtnamiens venus du Sud ont contruit de nombreuses églises à travers le pays. Une communauté chinoise est aussi de religion catholique, comme la plupart des 5000 Européens vivant au Cambodge, d'origine française pour le plus grand nombre.

Le Vicaire apostolique de Phnom Penh est ainsi le pasteur d'une communauté d'environ 55.000 fidèles. Une centaine d'églises sont édifiées dans le Royaume. A Phnom Penh, il en existe quatre grandes ainsi que plusieurs autres lieux de culte, un séminaire, un grand collège ou enseignent les Frères des Ecoles chrétiennes, et un pensionnat tenu par les Sœurs de la Providence. Au bord de la mer, à Kep, est installé un monastère bénédictin (filiale de l'Abbaye de la Pierre-qui-Vire, dans l'Yonne), et un pensionnat de jeunes filles.

Le personnel de la Mission catholique est encore en majorité étranger, on y compte cependant deux prêtres, plusieurs séminaristes, religieux et religieuses de souche khmère.



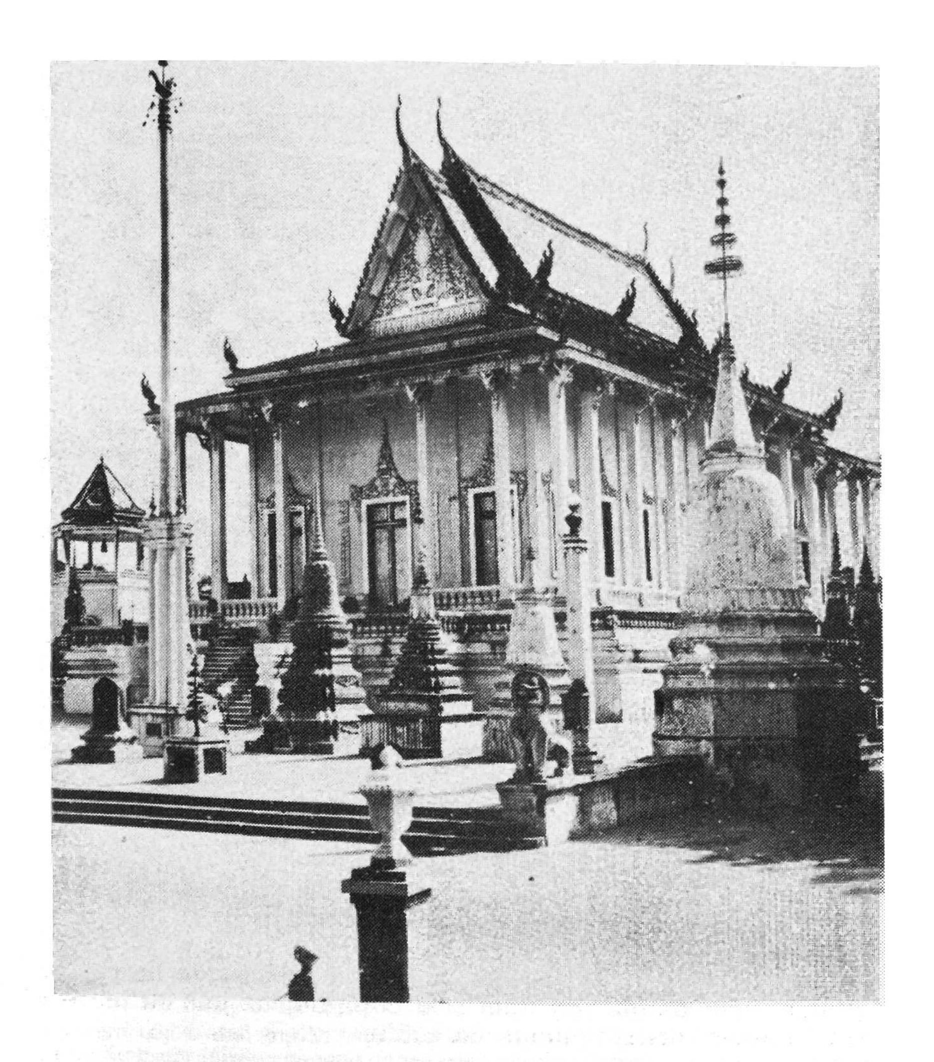
Une Mission évangélique cambodgienne fut fondée, en 1923, par l' "Alliance chrétienne et missionnaire" d'origine américaine.

Elle groupe, en 1961-62, plus de 2000 fidèles, parmi lesquels environ 400 Chinois et 150 Viêtnamiens, les autres étant des Khmers.

Il existe 36 lieux de cultes dont 12 ont leur église, 3 d'entre elles sont édifiées à Phnom Penh et une à Takhmau qui est aussi école .évangélique, 2 autres lieux de cultes existent également dans la province de Kandal. La province de Battambang, de son côté, en compte 8 dont deux avec église, celle de Siemreap 7 avec 2 églises, celles de Kompong Cham et de Kompong Thom comptent chacune quatre lieux de culte (1 église), celles de Kampot et de Kratié chacune trois (2 églises), Takeo un (1 église).

18 missionnaires des Etats Unis, du Canada et de l'Eglise réformée de France ainsi que 11 pasteurs khmers sont à la tête de cette mission évangélique.





Le sanctuaire du wat Botum Vadey à Phnom Penh.



Le sanctuaire du Phnom Penh, au sommet de la colline (phnom) qui donne son nom à la capitale, le jour de la fête des "phnom khsac" (monts de sable). (Cette fête a lieu pendant le mois lunaire au cours duquel commence l'année civile cambodgienne -12 ou 13 avril de l'année grégorienne).

Autres cultes.

Il faut ajouter, pour être complet, que les communautés chinoises et viêtnamiennes vivant au Cambodge ont apporté avec elles et conservé leurs cultes ancestraux, celui des Ancêtres en particulier. Si les nouvelles générations tendent à s'en détacher, les anciennes y sont encore fidèles.

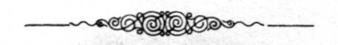
Le Bouddhisme du Mahayana avec ses bouddha, ses arhat et ses bodhisattva se trouve associé aux dieux et aux Immortels du Panthéon taoïste où préside l'Empereur de jade. Confucius a ses autels de même que les héros antiques dont les fameux Kouan Yu, Tchang Fei et Lieou Pi de l'épopée des Trois Royaumes.

Dieux, bouddha, héros, avec les ancêtres, sont honorés en des sanctuaires qui s'élèvent dans la capitale et dans tous les centres ou vivent ces communautés.

Quelques temples caodaïstes même ont été construits par des Viêtnamiens.

La fête des génies tutélaires est l'occasion, à Phnom-Penh en particulier, de cérémonies spectaculaires d'origine taoïste. Elle se déroule les 14 et 15èmes jours du premier mois de l'année sino-viêtnamienne (le 15ème jour correspond au Méakbauchea cambodgien, voir p. 27). Deux soirs durant une extraordinaire procession parcourt les rues de la capitale tandis que la vie des héros légendaires tient la scène des théatres en plein air.

Les Indiens, de leur côté, on introduit le culte de leurs dieux et de leurs déesses et leurs brâhmanes officient en quelques lieux aménagés en sanctuaires.



Les Lokeçvara (bodhisattva) à quatre faces du Bayon, sanctuaire bouddhiste du Mahayana (début du XIIIe siècle).



IMPRIMERIE DU MINISTERE DE L'INFORMATION
PHNOM-PENH